



MTL Cannabis Corp. annonce des résultats records pour le deuxième trimestre, affichant des revenus de 26,4 M\$

Les produits et services de qualité stimulent un bénéfice d'exploitation, un bénéfice net et des flux de trésorerie positifs continus

Pickering (Ontario) – 28 novembre 2024 (CNW) – MTL Cannabis Corp. (CSE : MTLC) (« MTL » ou la « Société ») a le plaisir d'annoncer le dépôt de ses états financiers pour les périodes de trois mois et de six mois se terminant les 30 septembre 2024 et 2023. Vous trouverez tous les détails à www.sedarplus.ca.

Faits saillants financiers consolidés du deuxième trimestre de 2024 pour MTL :

État des résultats :

- Les revenus étaient de 26 434 502 \$, soit une augmentation de 2 219 133 \$, ou 9 %, par rapport à 24 215 369 \$ lors du trimestre correspondant de l'exercice précédent.
- Le revenu net était de 20 869 898 \$, soit une augmentation de 1 694 128 \$ par rapport à 19 175 770 \$ lors du trimestre correspondant de l'exercice précédent.
- La marge brute, avant ajustements de la juste valeur était de 54 %, une augmentation de 16 %, comparativement à 38 % lors du trimestre correspondant de l'exercice précédent.
- Le bénéfice d'exploitation était de 4 089 931 \$, soit une augmentation de 2 014 190 \$ par rapport à 2 075 741 \$ lors du trimestre correspondant de l'exercice précédent.
- Le bénéfice net et le bénéfice global étaient de 1 245 778 \$, soit une baisse de (2 156 834 \$), par rapport à 3 402 612 \$ lors du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

État des flux de trésorerie :

- Les entrées nettes de trésorerie découlant des activités d'exploitation s'élevaient à 8 171 583 \$, par rapport à 7 217 932 \$ lors de la période correspondante de l'exercice précédent.
- Les flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement étaient de (2 256 036 \$) par rapport à 243 043 \$ lors de la période correspondante de l'exercice précédent.
- Les flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement étaient de (3 995 192 \$), par rapport à (4 640 267 \$) lors de la période correspondante de l'exercice précédent.

- L'encaisse nette globale a augmenté, s'établissant à 3 272 490 \$, soit une amélioration de 1 920 355 \$, comparativement à 1 352 135 \$ au début de la période.

De plus, l'entreprise a été en mesure de démontrer des bénéfices non distribués de 2 643 926 \$, par rapport à un déficit accumulé de (614 165 \$) au cours de la même période de l'exercice précédent.

Faits saillants depuis le début de l'année (6 mois) :

- Les revenus étaient de 52 276 766 \$, soit une augmentation de 11 198 102 \$, ou 27 %, par rapport à 41 078 664 \$ lors de la période correspondante de l'exercice précédent.
- Le revenu net était de 41 591 130 \$, soit une augmentation de 9 651 573 \$ par rapport à 31 939 557 \$ lors de la période correspondante de l'exercice précédent.
- La marge brute, avant ajustements de la juste valeur était de 54 %, une augmentation de 16 %, comparativement à 38 % lors de la période correspondante de l'exercice précédent.
- Le bénéfice d'exploitation était de 9 053 900 \$, soit une augmentation de 6 378 560 \$ par rapport à 2 675 340 \$ lors de la période correspondante de l'exercice précédent.
- Le bénéfice net et le bénéfice global étaient de 3 452 091 \$, soit une augmentation de 236 327 \$ par rapport à 3 215 764 \$ lors de la période correspondante de l'exercice précédent.

Commentaire de la direction :

« Nous sommes extrêmement fiers de nos résultats records ce trimestre, qui témoignent de notre élan de croissance stratégique et de notre capacité à offrir une valeur durable aux actionnaires », a déclaré Michael Perron, chef de la direction de MTL. « Ces résultats témoignent de la grande qualité de notre équipe et de ses efforts pour offrir les meilleurs produits et services à nos clients et à nos patients. »

À propos de MTL Cannabis Corp.

MTL Cannabis Corp. est la société mère de Montréal Medical Cannabis Inc. (« MTL Cannabis »), un producteur autorisé qui exploite un site de culture intérieure autorisé de 5 300 m² à Pointe-Claire, au Québec; Abba Medix Corp., un producteur autorisé de Pickering, en Ontario, qui exploite un marché de cannabis médical de premier plan; IsoCanMed Inc., un producteur autorisé de Louiseville, au Québec, qui cultive le meilleur cannabis intérieur de sa catégorie dans son installation de production de 5 950 m²; et Canada House Clinics Inc., qui exploite des cliniques de partout au Canada travaillant directement avec des équipes de soins primaires pour fournir des services thérapeutiques spécialisés de traitement avec cannabinoïdes aux patients qui souffrent de problèmes médicaux, que ceux-ci soient simples ou complexes.

Entreprise axée sur les fleurs créée pour répondre aux besoins modernes, MTL Cannabis utilise des méthodes de culture hydroponique exclusives appuyées par des techniques artisanales qui produisent des fleurs idéales pour les gens. MTL Cannabis met l'accent sur les produits de cannabis artisanaux de qualité, notamment sur les gammes de fleurs séchées, de joints préroulés et de haschich commercialisées sous les marques « MTL Cannabis », « Low Key by MTL » et « R'belle » pour le marché canadien grâce à neuf ententes de distribution avec divers distributeurs de cannabis provinciaux. MTL Cannabis a également mis au point plusieurs canaux d'exportation pour le cannabis en vrac et de qualité BPAR sans marque.

MTL vise à ce qu'Abba Medix Corp. devienne le principal distributeur de cannabis médical au Canada et à ce que Canada House Clinics soit le principal fournisseur canadien de services cliniques de cannabis médical.

Pour en savoir plus, consultez le www.mtlcorp.ca/ ou les documents publics de la Société à www.sedarplus.ca.

Pour tout complément d'information, communiquez avec :

Michael Perron, chef de la direction

MTL Cannabis

1 877 685-2266

investors@mtlcannabis.ca

Mise en garde concernant l'information prospective

Ce communiqué contient des déclarations prospectives, y compris des déclarations qui portent, entre autres, sur les activités cliniques, de production et de technologie de l'entreprise, ses plans d'avenir, les marchés, les objectifs, les buts, les stratégies, les intentions, les croyances, les attentes et les estimations de l'entreprise, et peut généralement être cerné par l'utilisation de mots comme « peut », « doit », « devrait », « pourrait », « probable », « possible », « s'attendre », « a l'intention », « prévoit », « croit », « planifie », « vise » et « continue » (ou la forme négative) ainsi que par des mots et des expressions d'importance semblable. Même si la Société croit que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, ces énoncés comportent des risques et des incertitudes, et il ne faut pas se fier indûment à de tels énoncés. Certains facteurs ou hypothèses réels importants sont appliqués dans la formulation d'énoncés prospectifs, et les résultats réels peuvent différer sensiblement de ceux qui sont exprimés ou implicites dans ces énoncés. Les hypothèses importantes utilisées pour élaborer les renseignements prospectifs contenus dans le présent communiqué comprennent les règlements relatifs à la consommation de cannabis en vertu de la *Loi sur le cannabis* (Canada); les liquidités et les ressources en capital de la Société, y compris la disponibilité de ressources en capital supplémentaires pour financer ses activités et rembourser une partie de la dette contractée; le niveau de concurrence; la capacité d'adapter les produits et les services au marché en évolution; la capacité d'attirer et de maintenir en poste des cadres supérieurs clés; la capacité d'exécuter des plans stratégiques; la poursuite de l'intégration de nos unités opérationnelles et de nos activités d'expansion dans tous nos emplacements d'exploitation; et la capacité à tirer parti des flux de trésorerie découlant des opérations pour accélérer notre croissance et améliorer davantage notre bilan. Des renseignements supplémentaires sur les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des attentes et sur les facteurs importants ou les hypothèses appliquées à la création d'énoncés prospectifs se trouvent dans la déclaration d'inscription de la Société datée du 14 août 2023 ainsi que dans son dernier rapport de gestion annuel et intermédiaire, sous la rubrique « Risques et incertitudes », ainsi que dans d'autres documents de divulgation publique déposés auprès des autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières. À moins que la loi ne l'exige, la Société n'assume aucune obligation quant à la mise à jour ou à la révision des énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres éléments.

La Bourse des valeurs canadiennes et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse des valeurs canadiennes) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.